



Vue d'ensemble de l'évolution des recettes et des dépenses

Date: 01.07.2015

1. Recettes

Tableau 1: évolution des recettes¹

en mrd de CHF	Compte 2014	Budget 2015	Budget 2016	TC B15-16	Ø TC C14-16
Recettes ordinaires	63.9	67.5	66.6	-1.4%	2.1%
Recettes fiscales	60.2	63.8	62.2	-2.4%	1.7%
Impôt fédéral direct	18.0	20.4	19.4	-4.9%	3.8%
Impôt anticipé	5.6	5.3	5.7	7.2%	0.6%
Droits de timbre	2.1	2.4	2.3	-4.1%	4.0%
Taxe sur la valeur ajoutée	22.6	23.8	23.2	-2.4%	1.3%
Autres impôts à la consommation	7.3	7.3	7.1	-3.5%	-1.9%
Recettes fiscales diverses	4.5	4.5	4.6	0.5%	0.9%
Recettes non fiscales	3.7	3.8	4.3	14.6%	8.4%

TC: Taux de croissance

Pour l'exercice budgétaire 2016, l'évolution des principaux postes de recettes se présente comme suit d'après les estimations actuelles:

- Impôt fédéral direct: pour l'année courante, les recettes devraient se situer nettement en dessous du montant prévu au budget 2015; de même, il faut tabler sur une faible croissance pour l'exercice budgétaire 2016. La situation est due à l'évolution conjoncturelle peu favorable durant l'année courante, qui se répercute tant sur le revenu que sur les bénéfices des entreprises et limite la croissance des recettes. En outre, il faut s'attendre à ce que l'appréciation du franc pendant l'année en cours pèse sur les recettes de l'impôt sur le bénéfice pendant l'exercice budgétaire. Cette conséquence du taux de change est due au fait que les bénéfices étrangers des entreprises bénéficiant d'un statut fiscal spécial perdent de leur valeur en francs. Une hausse de la croissance des recettes de l'impôt fédéral direct n'est attendue qu'en 2017.
- Impôt anticipé: vu les bons résultats du compte 2014, il faut s'attendre à ce que le montant inscrit au budget 2015 (5,3 mrd) soit dépassé. Pour 2016, les recettes devraient atteindre 5,7 milliards de francs, soit un montant légèrement en dessus de celui du compte 2014. Les prévisions des recettes volatiles ont été établies à l'aide de la méthode d'évaluation utilisée depuis le budget 2012, qui tient compte de la tendance et corrige les valeurs extrêmes (lissage).
- Droits de timbre: plus de la moitié du produit des droits de timbre provient du droit de

¹ Sous réserve d'un éventuel relèvement de la taxe sur le CO₂.

négociation. Les recettes de cet impôt dépendent fortement de l'évolution du marché boursier. Une nette croissance est attendue pour l'année courante et l'année prochaine. Le produit du droit de timbre d'émission sur le capital propre, en revanche, connaît une baisse depuis le début de la crise économique et financière, et aucune amélioration n'est prévue pour 2016. Globalement, les recettes des droits de timbre attendues pour 2016 demeurent inférieures à celles budgétisées pour 2015.

- **Taxe sur la valeur ajoutée:** le produit de cette taxe est en principe étroitement lié aux fluctuations de l'économie. Vu les récentes prévisions conjoncturelles, l'année courante devrait connaître une stagnation des recettes, de telle sorte que le montant inscrit au budget ne sera pas atteint. La baisse des prix et la forte diminution du produit de l'impôt sur les importations, en particulier, pèsent sur les recettes. Pour l'exercice budgétaire 2016, la baisse du produit de l'impôt sur les importations observée pendant l'année courante entraîne une baisse des déductions de l'impôt préalable, ce qui favorise une croissance plus forte par rapport à la création de valeur. En conséquence, le montant des recettes de la taxe sur la valeur ajoutée en 2016 est supérieur de 2,6 % à celui du compte 2014.

2. Dépenses

Les dépenses ordinaires inscrites au budget 2016 se montent à 66,9 milliards. Par rapport au budget 2015, les dépenses totales reculent ainsi de 0,3 % (- 0,2 mrd). Les coupes transversales décidées par le Conseil fédéral ont grandement contribué à la stabilisation des dépenses. Une correction du renchérissement de l'ordre de 3 % a été effectuée, et des coupes ont été entreprises dans les charges de conseil et dans le domaine du personnel.

Evolution des dépenses par groupe de tâches

Tableau 2: Evolution des dépenses par groupe de tâches²

en mrd de CHF	Compte 2014	Budget 2015	Budget 2016	TC 15-16
Dépenses ordinaires	64.0	67.1	66.9	-0.3%
Relations avec l'étranger	3.5	3.7	3.6	-2.2%
Défense nationale	4.3	4.7	4.7	0.7%
Formation et recherche	7.0	7.4	7.4	0.1%
Prévoyance sociale	21.4	22.4	22.4	0.3%
Trafic	8.4	8.5	9.2	8.0%
Agriculture et alimentation	3.7	3.7	3.6	-2.0%
Finances et impôts	9.5	10.0	9.3	-6.4%
Autres groupes de tâches	6.2	6.8	6.6	-2.5%

TC: Taux de croissance

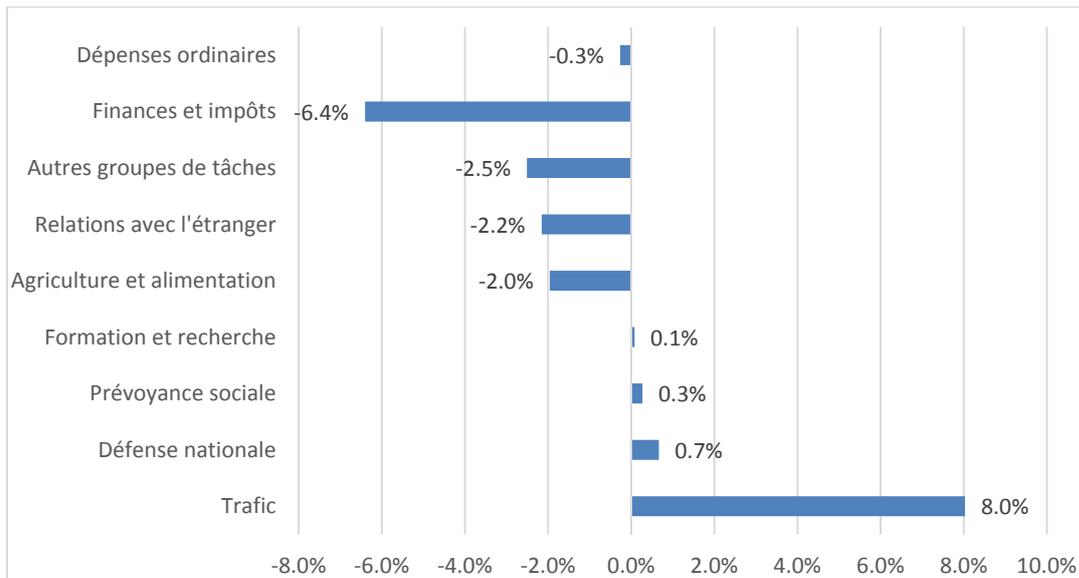
- Le recul des dépenses au titre des **relations avec l'étranger** s'explique essentiellement par la réduction des crédits destinés à la coopération au développement. La part de ces dépenses dans le revenu national brut (taux d'aide publique au développement, APD) ne change cependant pas, d'une part parce que les prévisions concernant le revenu national brut ont été revues à la baisse et d'autre part parce que le nombre de demandes d'asile

² Sous réserve des décisions qu'aura prises le Conseil fédéral sur des dossiers spécifiques lors de sa séance du 1^{er} juillet 2015 et d'un éventuel relèvement de la taxe sur le CO₂.

devrait augmenter. Les dépenses liées aux requérants d'asile peuvent en partie être prises en compte dans le taux d'APD, qui devrait ainsi pouvoir être atteint malgré la réduction des crédits destinés à la coopération internationale.

- Les dépenses destinées à la **défense nationale** augmentent de 0,7 %. Compte tenu de la baisse du niveau des prix, le budget prévoit une croissance réelle d'environ 1,5 % pour ce domaine.
- La stabilisation nominale des dépenses consacrées à la **formation et à la recherche** s'explique par les coupes transversales (correction du renchérissement) et par la suspension de la participation complète de la Suisse au programme-cadre de recherche de l'Union européenne «Horizon 2020», qui est due à l'acceptation de l'initiative contre l'immigration de masse. Dans le cadre des mesures de remplacement (participation projet par projet), les contributions fédérales sont allouées en fonction de l'avancement des projets. Une part considérable des versements seront donc effectués au cours des exercices ultérieurs.
- Les dépenses au titre de la **prévoyance sociale** ne varient guère. La situation est due à des évolutions antagonistes. Les dépenses dans le domaine des migrations affichent une croissance supérieure à la moyenne (hausse du nombre de requérants qui restent en Suisse), tout comme la contribution de la Confédération à la réduction individuelle des primes. De plus, la contribution fédérale à l'AVS augmente pour des raisons d'ordre démographique. Ces charges supplémentaires sont cependant presque entièrement compensées, car le pour-cent de TVA en faveur de l'AVS indiqué dans ce groupe de tâches et la contribution fédérale à l'AI, qui est elle aussi liée à l'évolution de la TVA, reculent notamment en raison de la baisse des recettes de la TVA. De plus, la mise en œuvre de la mesure prévue par le programme de consolidation et de réexamen des tâches dans le domaine des intérêts de la dette de l'AI conduit à un allègement d'environ 130 millions.
- La forte augmentation dans le domaine du **trafic** est due à la constitution au 1^{er} janvier 2016 du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), qui entraîne une hausse de 750 millions des dépenses de la Confédération en faveur de l'infrastructure ferroviaire. Cette augmentation est en grande partie liée aux deux nouvelles sources qui alimenteront le FIF (contribution des cantons: 500 mio; apport provenant de l'impôt fédéral direct: env. 200 mio). Les dépenses consacrées aux routes nationales enregistrent en revanche un léger recul.
- Les dépenses au titre de **l'agriculture et de l'alimentation** baissent de 2 %, essentiellement en raison de la correction du renchérissement décidée par le Conseil fédéral. Les allocations familiales dans le secteur agricole diminuent également. Le recul prévu dans le budget 2016 correspond globalement au changement structurel annuel de ces dernières années. Les ressources allouées par la Confédération à chaque exploitation agricole restent ainsi en moyenne relativement constantes par rapport à l'année précédente.
- Le fort recul enregistré par le groupe de tâches **finances et impôts** s'explique par une baisse des intérêts passifs, due principalement à une augmentation des agios (allégeant les dépenses).
- Les **autres groupes de tâches** sont en grande partie constitués de dépenses non liées. La baisse découle essentiellement de coupes transversales.

Figure 1: Variation des dépenses par groupes de tâches (variation en pourcentage B2016/B2015)



Coupes budgétaires dans les domaines du personnel et des charges de conseil

Les **charges de personnel** augmentent de 0,7 % par rapport au budget 2015. Sur ce taux total, la hausse de 0,5 % (+ 22,7 mio) résulte de l'internalisation de prestations effectuées auparavant par du personnel externe. Cette internalisation permet d'alléger le budget de la Confédération de quelque 5 millions. Le reste de la hausse (0,2 %) s'explique par l'augmentation des effectifs dans les domaines de la migration, du Corps des gardes-frontière, de l'armée (extension du service de police aérienne et développement de l'armée) et de la fiscalité (échange de renseignements et contrôle fiscal). L'augmentation des effectifs est compensée par un objectif général de réduction des crédits de personnel de 1,0 %.

Le taux de croissance est clairement inférieur à celui des années précédentes. La stabilisation des charges de personnel visée par le Conseil fédéral a pu être atteinte de justesse. Pour l'année 2017 du plan financier de la législature, le Conseil fédéral a fixé à 5530 millions la limite maximale des charges de personnel. Des suppressions de postes supplémentaires seront donc nécessaires dans la majorité des unités administratives.

Tableau 3: Evolution des charges de personnel et de conseil

en mio de CHF	Compte 2014	Budget 2015	Budget 2016	TC 15-16
Charges de personnel	5'409	5'557	5'598	0.7%
Conseil et recherche sur mandat	241	295	279	-5.2%

TC: Taux de croissance

La correction du renchérissement et les coupes supplémentaires dans le domaine des **charges de conseil** entraînent un recul de 5,2 % de ce domaine par rapport au budget 2015. La comparaison avec le compte 2014 n'est pas significative en raison des soldes de crédits relativement élevés, courants pour ce type de dépense.